

## Séance de Conseil Municipal du 02 juillet 2013

Réuni en séance publique le 02 juillet 2013 à 20 h 30 à la Mairie sous la présidence de M. Thierry BEAUPIED, Maire

Présents : Patrick NEVOIT - Joël PERROUX - Marylène LOISEAUX - Odette RENOUX - Jean-Pierre DEVERS - Jacques BRUERE - Mireille BEAUPIED.

Absents : Géraud de LAFFON - Patrick ROBINEAU.

Le compte-rendu de la séance précédente est lu et approuvé

**Le Conseil Municipal :**

- désigne 2 noms d'électeurs à M. le Sous-Préfet de Chinon afin de lui permettre de désigner le délégué de l'Administration à la commission communale de révision de la liste électorale.

- accepte un avenant négatif pour les travaux à la boulangerie :  
Lot n° 5 : chauffage : - 2 175.40 € TTC      entreprise Joël Gabriel

- est informé que lot n°1 (maçonnerie) a été déclaré infructueux lors de l'ouverture des plis de l'appel d'offres pour les travaux à la Mairie et qu'une consultation d'entreprises complémentaire va être lancée.

- accepte le devis de TPPL pour le programme de travaux de voirie 2013 :  
Montant : 12 507.17 € TTC

- accepte le devis de l'entreprise Goubard pour des travaux de voirie (eaux pluviales rue des écoles) montant : 2 511.60 € TTC

- est informé que Mme Roy, infirmière, a cessé son activité au 1<sup>er</sup> juillet, faute de clientèle.

- entend le compte-rendu du dernier Conseil d'Ecole

- entend la lecture d'un courrier de M. Genneteau, boulanger, et décide de ne pas donner suite à sa demande.

- est informé qu'une réunion d'information et conciliation a eu lieu en Mairie entre le Syndicat de Chasse et le « collectif des habitants de la Cardinière et hameaux environnants ».

- est informé que la décision de prise de compétence « Eau et Assainissement » par la Communauté de Communes devrait être validée en septembre.

- entend un 1<sup>er</sup> bilan du Festival de Brass Band organisé au château le 30 juin.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Thierry BEAUPIED